



PJJ : Île-de-France - Outre-Mer **EN DANGER**

108 postes supprimés, un massacre programmé !

La DIR-PJJ IDF-OM vient d'annoncer qu'elle supprimera 108 contrats au 31 août 2025.

FO Justice PJJ dénonce un **PLAN SOCIAL DISSIMULÉ** qui poursuit le **DEMANTELEMENT** de la PJJ après le plan social de 2024.

Malgré une inspection de l'ancien Garde des Sceaux, la gestion des agents contractuels reste catastrophique, avec pour seul objectif une **réduction drastique de la masse salariale** visant à supprimer tous les postes dits « renfort ».

► ILS S'ATTAQUENT AU CŒUR DE NOS MISSIONS

Ces 108 suppressions frappent principalement les éducateurs, mais aussi des assistantes sociales, psychologues, personnels administratifs, désorganisant **TOUTES** les unités et brisant le fonctionnement quotidien des services.

Agents et mineurs, personne n'est épargné.

► POURQUOI CES POSTES EXISTAIENT-ILS ?

Ces postes de « renfort » existaient car les normes et cibles d'emploi sont déjà **INSUFFISANTES ET INADAPTÉES** aux besoins réels des services et des jeunes. Ces postes n'étaient pas un luxe : ils étaient **INDISPENSABLES** à la continuité éducative et au maintien d'un fonctionnement minimal dans nos services.

Les supprimer, c'est :

- **Amputer les équipes,**
- **Allonger les délais de prise en charge,**
- **Désorganiser durablement les collectifs,**
- **Aggraver des conditions de travail déjà intenable** : surcharge, heures sup, amplitudes horaires démesurées, congés impossibles.

► UNE POLITIQUE SUICIDAIRE POUR LA PJJ

Alors que le CJPM s'impose sans révision et que la nature des prises en charge a radicalement changé, les services subissent :

- Une présence exigée renforcée aux audiences,
- Des RRSE plus longs et complexes avec parquet systématique,
- Une hausse des placements en détention et un turnover carcéral,
- Des situations éducatives de plus en plus complexes.

Dans ce contexte, ils SUPPRIMENT des postes ?!
Cette politique RH fragilise encore plus les services et met en péril la mission de la PJJ.

► **DES CHOIX BUDGÉTAIRES DANGEREUX ET DÉCONNECTÉS**

- Des critères d'allocation opaques et inadaptés,
- Un plafond d'emplois bien en-dessous des besoins,
- Une politique qui se contente de « pourvoir les postes vacants » sans répondre aux besoins **RÉELS**,
- Des suppressions qui sacrifient la prise en charge des jeunes pour équilibrer des tableaux.

► **VERS UN SEPTEMBRE NOIR**

En septembre, il faudra en urgence reprendre les dossiers de collègues licenciés, réduire les visites, ralentir les synthèses, abandonner des jeunes déjà fragilisés.

Les services tourneront en mode dégradé, au détriment des mineurs et de nos missions.

FO Justice soutient activement les agents licenciés et lutte pour garantir un service normal dès la rentrée.

► **FO JUSTICE PJJ EXIGE :**

- **UN MORATOIRE** immédiat sur les 108 suppressions.
- Une réévaluation **URGENTE** des critères d'allocation des moyens selon les besoins **RÉELS**.
- **L'ouverture** de postes pérennes adaptés aux missions et à la réalité du terrain.

Le cas échéant, un **ALLÈGEMENT** immédiat d'activité sur **TOUS** les dispositifs dès le 1^{er} septembre.

► **NOUS REFUSONS LE MASSACRE DE LA PJJ**

Sacrifier la masse salariale, c'est sacrifier les personnels et les jeunes confiés à la PJJ. Une audience à la Chancellerie aura lieu demain pour exiger des moyens à la hauteur des missions éducatives et des réalités de terrain.

FO Justice PJJ reste mobilisé, à vos côtés, pour défendre vos conditions de travail et la prise en charge éducative, cœur de nos missions !

FO Justice PJJ – le 1^{er} Juillet 2025



Notre **FO**rce, c'est vous
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes